



Communiqué de presse AG/1420

Assemblée générale

25^e & 26^e séances plénières – matin & après-midi

ASSEMBLEE GENERALE: GARANTE DE LA CREDIBILITE DE L'ORGANISATION, LA REFORME DU SYSTEME DES NATIONS UNIES SUPPOSE UNE VOLONTE POLITIQUE, SELON DES DELEGATIONS

Au lendemain de la crise iraquienne qui, au début de 2003, a mis à mal le multilatéralisme et l'esprit de consensus qui régnait au sein des Nations Unies, l'Assemblée générale doit tirer parti de l'élan réformateur qui a dominé le débat général et réfléchir dès à présent à des mesures concrètes pour améliorer le fonctionnement de l'Organisation. C'est dans cet esprit que s'est poursuivi aujourd'hui le débat de l'Assemblée générale consacré au suivi du Sommet du Millénaire, de septembre 2000, débat au cours duquel le représentant des Pays-Bas a estimé qu'il serait regrettable de remettre à plus tard ces réformes. Elles sont cruciales pour ancrer le système des Nations Unies dans le contexte international du XXI^e siècle et pour l'aider à relever les nouveaux défis à la paix et la sécurité, tels que le terrorisme, et à réaliser les Objectifs de développement du Millénaire. Nous disposons, toutes Missions confondues, de trois mille kilos de cerveaux que nous nous devons de mettre à la disposition des Nations Unies pour mener à bien ces réformes, a insisté le représentant des Pays-Bas.

Déploquant que les étagères de l'Organisation aient été remplies au fil des années de projets de réforme sans lendemain, le représentant du Chili, à son tour, a vivement souhaité que celle proposée le 23 septembre par le Secrétaire général, M. Kofi Annan, puisse être menée à son terme. En attendant les propositions du Groupe de haut niveau d'éminentes personnalités, en septembre 2004, le Chili qui est membre non permanent du Conseil de sécurité, a proposé aux Etats Membres de revenir sur certains aspects du fonctionnement des organes des Nations Unies. Il est temps par exemple de revenir sur la notion de consensus qui a toujours été privilégiée car, a-t-il dit, il vaut mieux une décision non consensuelle mais suivie d'effets qu'une approche consensuelle qui reste lettre morte dans la pratique.

Autre proposition mise en avant par certaines délégations, la constitution d'un groupe d'Etats Membres favorables à la réforme qui servirait d'interface au Groupe de haut niveau d'éminentes personnalités, qui sera nommé par M. Kofi Annan, permettrait d'assurer un suivi étroit du cycle de réformes tant au sein du Secrétariat que des organes des Nations Unies. En effet, les intervenants d'aujourd'hui ont été nombreux à

souhaiter que le mandat du Groupe de haut niveau, dont la mission consiste, entre autres, à examiner les obstacles actuels à la paix et à la sécurité, à envisager des mesures collectives pour surmonter ces obstacles, à examiner le fonctionnement des principaux organes du système des Nations Unies, et à faire des recommandations sur les moyens de renforcer l'Organisation en réformant ses institutions, soit doté d'un échéancier précis d'ici à 2005.

En outre, les travaux du Groupe de haut niveau, dont les recommandations seront présentées lors de la cinquante-neuvième session, ne doivent pas nous exonérer d'une réflexion de fond sur ce que nous pouvons entreprendre à notre niveau, a déclaré le représentant de la Suède. Il a insisté sur l'indispensable volonté politique et proposé de «revitaliser» les travaux de l'Assemblée générale et de renforcer sa crédibilité en redéfinissant les domaines dans lesquels elle doit adopter chaque année des résolutions. En plus de renoncer aux résolutions qui restent sans effet, une telle mesure impliquerait immédiatement une diminution de la charge de travail du Secrétariat, a-t-il dit, avant de proposer un processus de réforme de la composition du Conseil de sécurité tous les cinq à dix ans afin de tenir compte des changements dans la politique internationale.

Les représentants des pays suivants ont également pris la parole: le Bélarus, Saint-Marin, Canada, Guyana, Ouganda, Mozambique, Chine, République arabe syrienne, Etats-Unis, Viet Nam, Portugal, Argentine, Tunisie, Uruguay, Kazakhstan, Zimbabwe, Cuba, Mongolie, Yémen, Malawi, Islande, Ukraine, Erythrée, Mexique, Ethiopie, Myanmar, Equateur, Soudan, Liechtenstein, Fidji, Lesotho et Pologne. La République populaire et démocratique de Corée, Israël, le Japon et la République arabe syrienne ont exercé leur droit de réponse.

L'Assemblée générale achèvera son débat sur ce point, jeudi 9 octobre à 10 heures.

SUITE À DONNER AUX TEXTES ISSUS DU SOMMET DU MILLÉNAIRE

Déclarations

M. ALEG IVANOU (Bélarus) a déclaré que la réforme des Nations Unies constituait le préalable indispensable à un règlement plus juste des questions internationales. A ce titre, il faut que le Conseil de sécurité retrouve la confiance des Etats Membres après les épreuves de l'année écoulée, et que le panel de haut niveau parvienne à des résultats tangibles et s'accorde sur les paramètres d'une réforme. M. Ivanou a par ailleurs fait état de la nécessité de mettre au point une politique de lutte contre le terrorisme, sans que celle-ci légitime pour autant une violation quelconque des droits de l'homme. S'étant toujours prononcé pour un règlement pacifique de la situation iraquienne, le Bélarus appelle à un rétablissement de la souveraineté politique et économique du pays sur la base du soutien des Nations Unies. Par ailleurs, satisfait des efforts accomplis par l'ONU en Afrique, notamment au Libéria, au Congo et en Côte d'Ivoire, le Bélarus appuie un règlement pacifique au Moyen-Orient. M. Ivanou a rappelé qu'à l'origine de nombreux conflits se trouve souvent une situation économique désastreuse. A ce propos, il a appelé la communauté internationale à se pencher

également sur la mise en œuvre du NEPAD, à laquelle les instituts spécialisés doivent s'associer, en coopération avec l'Union africaine.

M. GIAN NICOLA FILIPPI BALESTRA (Saint-Marin) a indiqué que face à la mondialisation, la communauté internationale devait prendre des mesures pour renforcer la sécurité afin de contrer les aspects négatifs de ce phénomène, en particulier pour ce qui est du terrorisme ou du crime organisé. Les gouvernements doivent comprendre qu'il leur faut agir dans un cadre multilatéral pour faire face aux menaces à la paix et à la sécurité internationales, a dit le représentant, soulignant le rôle central des Nations Unies dans la lutte contre le terrorisme et pour le respect des droits de l'homme. La prévention des conflits, la lutte contre la pauvreté, les activités de consolidation de la paix doivent faire l'objet de programmes financés dans les pays et zones à risque. Les échecs des Nations Unies dans certains domaines tels que le maintien de la paix sont visibles, a dit le représentant, regrettant que les succès ne soient jamais mis en avant. Le développement de mécanismes de prévention des conflits constitue une urgence, a-t-il estimé, apportant son appui aux propositions de réformes du Secrétaire général. La meilleure façon de renforcer l'Organisation est de diffuser davantage ses actions dans le monde par le biais de la presse internationale ou des médias nationaux, a-t-il poursuivi, saluant à cet égard la nouvelle organisation du Département de l'information.

M. PAUL HEINBECKER (Canada) a expliqué que la communauté internationale n'a pas bougé alors que des massacres avaient lieu au Rwanda et en Bosnie, ce qui a tourné en ridicule cette expression maintes fois employée: «jamais plus». Il a estimé que l'intervention militaire était rarement souhaitable, mais lorsque les gouvernements commettent eux même des atrocités contre leurs populations ou sont dans l'incapacité d'intervenir pour les protéger, la communauté internationale doit s'attaquer à cette situation dans le cadre et l'architecture des Nations Unies.

M. GEORGE TALBOT (République du Guyana) a affirmé qu'un certain nombre de menaces avaient un effet immédiat sur les populations des pays membres de la Communauté des Caraïbes comme le sien, parmi lesquels le trafic illégal des armes de petit calibre, le marché de la drogue et les nouvelles formes de criminalité. Ces menaces, ajoutées aux dangers engendrés par la pauvreté, le chômage et un environnement économique défavorable, mettent sérieusement en péril la démocratie et la stabilité de la région, a-t-il poursuivi, insistant à cet égard sur l'importance de l'action préventive pour anticiper les risques d'instabilité politique. Par ailleurs, le représentant s'est félicité de la coopération accrue entre les Nations Unies et les organisations régionales, indispensable pour soutenir la paix et le développement dans le monde. Faisant valoir que la réduction de la dette et l'aide publique au développement étaient essentielles pour atteindre les Objectifs du Millénaire, il a déploré que de nombreux pays en développement doivent encore faire face à une lourde dette et reçoivent une aide inadaptée. Le représentant a également regretté l'échec de la Conférence de Cancún, qui montre que la communauté internationale est encore loin d'honorer ses engagements pris à Doha, et il a insisté sur la nécessité de renforcer le lien entre commerce et développement. A cet égard, il a estimé que l'ONU avait un rôle essentiel à jouer dans ce domaine, notamment par le biais du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement.

M. FRANCIS K. BUTAGIRA (Ouganda) a salué le mandat fort donné à la Mission d'observation des Nations Unies en république démocratique du Congo (MONUC) pour résoudre le conflit en République démocratique du Congo. Il a plaidé pour un soutien total au Gouvernement de transition à Kinshasa. Il a expliqué qu'il fallait combattre le terrorisme qui menace toutes les nations. Chacun a connu ces fouilles humiliantes aux aéroports en raison des menaces terroristes, a-t-il souligné. En conséquence, nous soutenons le Comité antiterroriste. Il a appelé la communauté internationale à aider les nations victimes du terrorisme, comme l'Ouganda l'a été, pour répondre efficacement à cette menace. Le représentant a souligné la nécessité d'augmenter les ressources pour mettre en œuvre le Plan d'action d'éradication de la pauvreté de manière à respecter les Objectifs de développement du Millénaire.

M. FILIPE CHIDUMO (Mozambique) a regretté que les progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, et notamment en ce qui concerne les objectifs de développement, aient été par trop lents, et bien qu'un consensus ait été trouvé en ce domaine, il s'est interrogé sur la volonté réelle des Etats Membres. Il a rappelé qu'il était indispensable de renverser la marche des événements, en particulier dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits. A ce propos, le représentant a reconnu que les Africains assument, petit à petit, leurs responsabilités en matière de règlement des conflits et qu'une fois ceux-ci réglés, le continent sera sur la bonne voie. La création du Conseil de sécurité de l'Union africaine contribuera d'ailleurs à cet effort collectif. Par ailleurs, les nécessaires réformes de l'Organisation doivent permettre de restaurer la confiance en l'Organisation et en ses Etats Membres, en particulier la réforme du Conseil de sécurité, plus que jamais nécessaire, car il reflète un équilibre géopolitique disparu. En conclusion, le représentant a exhorté la communauté internationale à renforcer le partenariat et la coopération avec les pays en développement, en particulier les moins développés, pour leur permettre d'atteindre les objectifs de développement socioéconomiques, tout en tenant compte des stratégies régionales, dont le NEPAD en Afrique.

M. WANG GUANGYA (République populaire de Chine) a estimé qu'il allait de l'intérêt commun des différents pays de préserver l'autorité des Nations Unies. Considérant les menaces qui planent sur la sécurité internationale, il a incité les Etats Membres à continuer à soutenir les principes de la Charte. Son pays a toutefois approuvé l'idée d'introduire des réformes appropriées -notamment concernant l'efficacité de l'Organisation et l'amélioration de ses capacités à répondre aux différents défis du XXIème siècle. La République populaire de Chine continuera d'ailleurs à prendre une part active et constructive aux discussions engagées sur les réformes, qu'il s'agisse de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité ou du Conseil économique et social. Par ailleurs, il a estimé que les Nations Unies doivent poursuivre leurs efforts pour établir une culture du développement, en renforçant ses Agences de développement et en assurant le financement des différents Fonds de développement. Et il a approuvé l'idée d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire, lors d'une Conférence en 2005. Enfin, concernant le SARS, le représentant a souhaité que la communauté internationale renforce à l'avenir sa coopération en matière de mécanismes d'urgence. Il a souhaité aussi que les Nations Unies intègrent davantage le volet «santé publique» dans leurs programmes de développement.

M. HERALDO MUNOZ (Chili), commentant le rapport du Secrétaire général, a partagé la vision consistant à renforcer les institutions multilatérales. S'agissant du panel que le Secrétaire général entend nommer, il a souhaité que les propositions de réformes couvrent un large éventail d'activités. Les Nations Unies ont une nécessité urgente de réforme, a poursuivi M. Muñoz en expliquant que la crise iraquienne et les attentats du 11 septembre 2001 avaient changé les repères en matière de sécurité internationale. Nous, Etats Membres, devons prendre conscience de l'urgence qu'il y a à adapter les Nations Unies aux grands enjeux du moment, a déclaré le représentant, déplorant que les étagères de l'Organisation soient pleines de propositions de réformes. Les organes tels que le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et le Conseil de tutelle doivent être réformés, a-t-il dit, recommandant au Secrétaire général d'établir des liens étroits entre le panel de personnalités éminentes qu'il désignera et un groupe d'Etats Membres disposés à faire avancer la réforme. Prônant ensuite l'élargissement du Conseil de sécurité, M. Muñoz a souhaité que l'usage du droit de veto soit limité. Pour ce qui est de l'Assemblée générale, il a proposé que ses méthodes de travail et son ordre du jour soient révisés, car ses sessions sont trop longues. L'ECOSOC doit quant à lui intensifier ses relations avec la société civile et le secteur privé et jouer un rôle dans la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire. Enfin, M. Muñoz a encouragé un changement de mentalité concernant le consensus qui est toujours souhaité dans les instances des Nations Unies, faisant valoir qu'il vaut mieux une décision efficace et non consensuelle qu'un consensus qui ne sert à rien dans sa mise en œuvre.

M. ABDOU AL-MOULA NAKKARI (République arabe syrienne) a invité la communauté internationale à réfléchir au précédent créé lors de la crise iraquienne où le principe du consensus a été violé. Par ailleurs, les actes d'occupation, d'agression, le recours à la force unilatéral demeurent des menaces constantes au multilatéralisme, a-t-il dit, tandis que d'autres défis tels que la pauvreté et l'exclusion doivent être relevés. Les dirigeants doivent respecter la légalité internationale, a poursuivi le représentant syrien, rappelant à cet égard l'impopularité de la guerre en Iraq dans les pays occidentaux. Les Nations Unies se sont également engagées à faire en sorte que la mondialisation bénéficie à tous les pays du monde de manière équitable, a-t-il rappelé, insistant sur le fait que la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire suppose un financement additionnel de 50 milliards de dollars par an. Par ailleurs, le représentant a plaidé pour une suppression des subventions et l'établissement d'un commerce plus équitable. Evoquant ensuite la situation au Moyen-Orient, il a déploré les conséquences socioéconomiques de l'occupation et des exactions israéliennes dans les territoires arabes. Un des principes fondamentaux de la Charte a été violé le 5 octobre dernier par l'armée israélienne qui a bombardé un village syrien, a-t-il poursuivi, s'inquiétant de la volonté israélienne d'étendre la crise à l'ensemble de la sous-région. Les Nations Unies doivent reprendre l'initiative et être au cœur des questions de paix et de sécurité dans le monde, a estimé ensuite le représentant, invitant le Conseil de sécurité à respecter la Charte.

Mme ANN CORKERY (Etats-Unis) a rappelé que le Président Bush avait expliqué à l'Assemblée générale que les Etats-Unis étaient engagés dans le système des Nations Unies. Elle a en outre déclaré que son pays avait été parmi les défenseurs de la

réforme des Nations Unies, ce qui inclus les budgets alloués en fonction des résultats ou l'abandon progressif des programmes redondants ou obsolètes. Elle a soutenu l'idée de rendre les Nations Unies plus efficaces, efficientes et responsables. Elle a applaudi le Secrétaire général pour son soutien et son énergie dans la réorientation des travaux de l'Organisation sur le développement durable vers l'action. Elle a accueilli avec satisfaction la création par le Secrétaire général d'une Commission sur le secteur privé et le développement. Le Sommet mondial sur le développement durable de l'an dernier a ouvert un nouveau chapitre dans notre but commun de transformer les mots en action concrète, a-t-elle affirmé. La représentante a en outre soutenu vivement la détermination du Secrétaire général d'améliorer les activités des agences et mécanismes des Nations Unies pour soutenir le développement de l'Afrique, en particulier grâce au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui s'inspire des principes de bonne gouvernance, le libre-échange et le respect des libertés fondamentales. Elle a par ailleurs noté que la Déclaration du Millénaire représentait la volonté collective de la communauté internationale d'aborder le besoin urgent de lutter contre la pauvreté. Le consensus de Monterrey donne un cadre pratique pour poursuivre un développement efficace et réaliser l'agenda de cette Déclaration, a-t-elle noté. Enfin, elle a souligné l'engagement de son pays de verser 15 milliards de dollars pour combattre le VIH/sida dans quatorze des pays les plus affectés en Afrique et dans les Caraïbes.

M. DIRK JAN VAN DEN BERG (Pays-Bas) estimant que le débat général avait mis en évidence l'urgence d'une réforme, a mis toutefois en garde contre trois écueils possibles: il recommande d'abord d'éviter que les progrès accomplis dans un domaine se réalisent au détriment de ceux à fournir dans d'autres. Il a ensuite souligné que l'importance de la tâche exigeait un esprit d'innovation et de créativité, loin des vieux réflexes qui enfermeraient les groupes dans l'échange usuel d'arguments. Enfin, il ne faut pas ajourner le moment d'agir et remettre à la prochaine Assemblée générale le moment de mettre en œuvre la réforme. Par ailleurs, le calendrier est essentiel, septembre 2005 devant permettre de traiter ensemble le développement et son financement, la sécurité, les droits de l'homme et la réévaluation globale du système multilatéral. Si le calendrier est essentiel, la planification du travail à fournir importe encore davantage. Pour exploiter au mieux les deux Assemblées générales restantes d'ici 2005, les Etats Membres devraient considérer des formats inhabituels pour les délibérations, comme l'instauration de tables rondes, a-t-il préconisé. Pour les mois à venir, il a insisté sur la nécessité de travailler à l'élaboration du dialogue de haut niveau sur le financement du développement; d'orienter les ressources budgétaires vers les priorités; enfin de concentrer la revitalisation de l'Assemblée générale sur des problèmes spécifiques où des progrès sont possibles. En conclusion, M. Jan Van Den Berg a estimé que, toutes Missions confondues, trois milles kilos de cerveaux étaient disponibles pour parvenir à atteindre ces objectifs.

Pour M. NGO DUC THANG (Viet Nam), les nations n'ont pas d'autre choix que de travailler ensemble, en partenariat, et sur la base des principes de la Charte et du droit international. Cela nécessitera un travail acharné pour construire des relations saines et équitables entre les Etats Membres, a estimé le représentant. Il a aussi rappelé que son pays soutenait toujours fermement les principes d'indépendance nationale, de

souveraineté, d'intégrité territoriale et de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Concernant le commerce international, il a encore indiqué que les pays en développement étaient désavantagés, notamment en raison des mesures protectionnistes qui continuent à être imposées par les pays développés. Le Viet Nam a espéré cependant que le prochain dialogue de haut niveau sur le financement du développement, fin octobre 2003, permettra d'avancer dans l'éradication de la pauvreté. Le représentant a encore estimé que des progrès avaient été accomplis dans la réalisation des enjeux du Sommet du Millénaire mais que les Nations Unies devraient accélérer leur rythme de travail dans ce sens.

M. GONCALO AIRES DE SANTA CLARA GOMES (Portugal) a estimé qu'en matière de réformes, l'une des priorités était le renforcement de la coopération entre le Conseil de sécurité et l'ECOSOC, pour rendre l'Organisation plus efficace dans son ensemble. Dans le même ordre d'idées, il a estimé que la coopération entre les différents organes de l'ONU nécessitait d'être renforcée, particulièrement dans le domaine de la prévention des conflits, qui est l'une des premières obligations de la Charte. Ce domaine, a-t-il poursuivi, comporte trois volets qui sont la sécurité, le renforcement des institutions et le maintien de la paix, et ces trois secteurs étant étroitement liés, l'échec de l'un compromet la réussite des autres. En outre, il a rappelé que le Premier Ministre de son pays avait suggéré que soit créé un nouveau mécanisme institutionnel, une nouvelle commission, dont le mandat consisterait à superviser la prévention des conflits et à soutenir la création des conditions nécessaires à la paix et au développement. Cette commission qui fonctionnerait en étroite collaboration avec le Conseil de sécurité et l'ECOSOC, pourrait prendre en considération les situations les plus urgentes et pourrait également mettre en œuvre des stratégies destinées à renforcer la sécurité, les institutions, et soutenir le développement dans les pays en situation post-conflit notamment, a poursuivi le représentant. Enfin, il a estimé que les ressources actuellement disponibles seraient suffisantes pour permettre le fonctionnement d'une telle commission.

M. ARNOLDO M. LISTRE (Argentine) a estimé que les événements du début de l'année avaient souligné la nécessité de procéder à une réflexion de fond sur le multilatéralisme. A moins de trouver une réponse collective aux problèmes collectifs, il sera difficile de renforcer la légitimité de l'Organisation des Nations Unies, a-t-il dit, mais cette légitimité doit s'accompagner de la preuve que ces problèmes peuvent être résolus ensemble et pas uniquement par le recours à des mesures unilatérales. Le Kosovo, la Sierra Leone et le Timor-Leste ont démontré que les Nations Unies pouvaient faire la différence et s'adapter aux situations pour mettre en œuvre le mieux possible leurs mandats. Dans d'autres situations, le Conseil de sécurité a su mettre sur pied des forces multinationales conduites par des États membres, à Bunia, en Sierra Leone, ou encore en Côte d'Ivoire, a ajouté M. Listre. Il a prôné une réforme des organes des Nations Unies, notamment le Conseil de sécurité, et a également plaidé pour une réforme des règles régissant le déploiement des personnels des Nations Unies sur le terrain afin de lutter contre l'impunité. La protection des droits de l'homme est également une priorité pour l'Argentine, a-t-il dit, estimant que la communauté internationale doit dans son ensemble accepter que des règles de droit nous obligent tous et que personne ne puisse s'en soustraire en mettant en avant la souveraineté. De même, concernant la démocratie, il a jugé qu'elle constituait un des progrès majeurs de ces dernières décennies et il a rappelé qu'il convenait de la lier au développement. En

effet, a dit M. Listre, soutenir le développement des pays du Sud relève aussi de questions de sécurité et de stabilité, tout en déplorant que les pays développés ne soient pas vraiment sincères dans la mise en œuvre des mesures arrêtées lors du Sommet du Millénaire. Les institutions financières internationales doivent être révisées totalement dans leur architecture et leur fonctionnement, a poursuivi M. Listre, plaidant ensuite pour une réforme du Conseil de sécurité ambitieuse qui prévoie, entre autres, un élargissement respectueux de l'équilibre géographique et une limitation de l'usage du veto. C'est sur ces points que nous invitons le groupe de haut niveau de personnalités éminentes, qui sera mis sur pied par le Secrétaire général des Nations Unies, à faire des propositions concrètes.

M. ALI HACHANI (Tunisie) a rappelé que la Déclaration du Millénaire avait tracé la voie à emprunter collectivement pour que règnent la paix et la sécurité dans le monde. Mais force est de constater que les espoirs suscités par cette Déclaration se sont effrités. Il a souligné l'importance de démocratiser le Conseil de sécurité afin de refléter les réalités géopolitiques de ce siècle et pour faire face à l'évolution de la nature des conflits. A cet égard, le drame du peuple iraquien est source de préoccupation. Il a exhorté les Nations Unies à assumer un rôle central pour instaurer la paix et la stabilité dans ce pays frère. Par ailleurs, il a réitéré son appel au Conseil de sécurité pour permettre au peuple palestinien de concrétiser ses aspirations légitimes et pour qu'Israël se retire des territoires syriens et libanais occupés. Il a en outre condamné avec force l'agression israélienne contre la République arabe de syrie. Enfin, il a appelé les pays développés à renforcer leur engagement en Afrique.

Le représentant a noté que la Déclaration du Millénaire ainsi que la Conférence de Monterrey sur le financement du développement et le Sommet de Johannesburg sur le développement durable ont suscité l'espoir des pays les moins avancés de voir l'avènement d'un ordre socioéconomique stable, juste et solidaire. Il a concédé que c'était aux pays les moins avancés eux-même qu'incombait la responsabilité première d'atteindre les Objectifs de la Déclaration du Millénaire. Cependant, il est clair que leurs efforts méritent l'appui de la communauté internationale, notamment l'aide de leurs partenaires développés.

Mme SUSANNA RIVERO (Uruguay) s'est dite convaincue que seules les solutions multilatérales peuvent permettre la réalisation des objectifs de l'Organisation. Toutefois, il faut être réaliste et nous ne pouvons mettre un terme à tous les conflits, a-t-elle précisé, rappelant que nous devons vivre avec ces problèmes de paix et de sécurité, tout en nous efforçant de les résoudre, mais aussi en nous concentrant sur des domaines connexes aussi importantes, puisqu'ils sont pour une large part à l'origine de ces conflits. Par ailleurs, tous les ans, 11 millions d'enfants meurent avant d'avoir atteint l'âge de 5 ans et une violation aussi grave des droits de l'homme doit conduire à s'interroger sur les moyens d'y mettre un terme. C'est pour cela que la délégation uruguayenne s'est dite concernée par les problèmes de développement et par la difficulté à mettre en œuvre les solutions requises. Aussi, dans l'espoir d'atteindre les Objectifs de la Déclaration du Millénaire, est-il nécessaire d'établir un plan de travail à cette intention, a-t-il conclu, «pour que les engagements politiques se transforment en réalité».

M. YERZHAN KH. KAZYKHANOV (Kazakhstan), soutenant les efforts de l'ONU pour renforcer ses capacités en ce qui concerne le maintien de la paix, a estimé qu'il fallait continuer à travailler sur les nouvelles réponses à apporter aux conflits actuels, qui nécessitent souvent d'agir en même temps dans le domaine du maintien de la paix et en matière de développement. Par ailleurs, le représentant a rappelé que l'élimination des armes de destruction massive, qui était l'un des objectifs de la Déclaration du Millénaire, ne pourrait être réalisée sans une approche globale et multilatérale, en développant des stratégies transparentes et en adaptant les accords internationaux existants aux nouvelles réalités du monde actuel. Sur la question des réformes de l'ONU, le représentant a appuyé les propositions du Secrétaire général, notamment en ce qui concerne le Conseil de sécurité, qui doit être réformé rapidement pour faire tomber les doutes sur sa légitimité et son autorité, a-t-il précisé. L'Assemblée générale, quant à elle, doit optimiser l'ordre du jour pour être plus adaptée à son rôle de tribune universelle, a déclaré le représentant. Enfin, il a jugé important de renforcer la coopération entre les Nations Unies et les organisations régionales, estimant qu'elle permettrait de renforcer les capacités de l'Organisation en matière de paix et de sécurité. A cet égard, il a rappelé que le Ministre des affaires étrangères de son pays avait proposé de créer un Conseil permanent des organisations régionales sous l'égide du Secrétaire général.

M. BONIFACE CHIDYAUSIKU (Zimbabwe) a estimé que l'invasion de l'Iraq avait secoué les fondements même des Nations Unies. Ce précédent risquait d'entraîner une prolifération des attaques unilatérales, sans l'aval des Nations Unies, «la voie la plus sûre vers un monde sans sécurité» a déclaré le représentant, qui a pris l'exemple de la récente attaque d'Israël contre la Syrie. Dans un autre domaine, il a indiqué que le VIH/sida, la malaria et les autres maladies contagieuses sont une des grandes préoccupations du Zimbabwe –qui a déclaré la pandémie «désastre national». C'est pourquoi son pays s'est associé activement à tous les efforts effectués au niveau international pour lutter contre ces fléaux. Mais le représentant a aussi appelé la communauté internationale à tenir les engagements pris lors du Sommet spécial sur le VIH/sida, tenu sous l'égide des chefs d'Etats et de gouvernements. Il s'est félicité du travail remarquable du Fonds global mis en place par le Secrétaire général. Cette institution multilatérale permet enfin de rassembler de quoi lutter efficacement contre la pandémie.

M. BRUNO RODRIGUEZ (Cuba) a estimé que la guerre qui avait lieu en Iraq était illégale et que le monde actuel vivait sous la dictature d'un modèle militaire unique qui avait à nouveau ébranlé le système de sécurité internationale. Le monde d'après les attentats terroristes du 11 septembre est beaucoup plus dangereux, a-t-il poursuivi, car certains veulent aujourd'hui la mort des Nations Unies. Le représentant a également souligné la nécessité pour la communauté internationale de respecter la non-ingérence dans les affaires internes des Etats et d'abolir l'usage de la force. Par ailleurs, il a estimé que pour légitimer et renforcer davantage les Nations Unies, il fallait réformer les procédures du Conseil de sécurité, ouvrir les sièges des Membres permanents aux pays en développement et réformer l'usage du droit de veto. Par ailleurs, il a estimé que l'embargo contre son pays représentait une forme de génocide. Faisant valoir qu'il n'y aurait pas de paix et de stabilité dans le monde sans aide au développement, il a déclaré que dans le contexte d'un ordre international injuste qui excluait bien des pays, les Objectifs du Millénaire étaient de pures chimères. En outre, il a estimé que les droits de

l'homme avaient été politisés depuis longtemps par les pays développés qui continuaient aujourd'hui à appliquer une politique de deux poids deux mesures.

Mme O. ENKEHTSETSEG (Mongolie) a déclaré que les résultats obtenus trois ans après la Déclaration du Millénaire sont mitigés. Une des principales conclusions du Rapport du Secrétaire général est que les Objectifs de développement du Millénaire peuvent être atteints si une volonté politique importante existe. Il faut donc encourager cette volonté. La représentante a souligné que les rapports nationaux sur les Objectifs de développement du Millénaire sont un instrument important de mesure des progrès réalisés. Nous sommes fiers d'annoncer que la Mongolie est en train de finaliser son rapport, a-t-elle déclaré. Il contient les mesures prises par le Gouvernement de Mongolie pour atteindre les Objectifs de développement du Millénaire. Mme Enkehtsetseg a noté que la lutte contre la pauvreté était l'objectif premier de son Gouvernement. Elle a estimé que les réformes de l'Organisation devaient inclure la revitalisation et la rationalisation de l'Assemblée générale, l'élargissement et la démocratisation du Conseil de sécurité, la revitalisation du Conseil économique et social, l'interrelation des Nations Unies avec les institutions de Bretton Woods et un nouveau rôle possible du Conseil de tutelle. En conclusion, elle a soutenu l'idée d'une conférence de réévaluation en 2005.

M. ABDUL-DAYEM M. S. MUBAREZ (Yémen) a rappelé que la guerre menée en Iraq constituait une mise à l'épreuve des principes mêmes du multilatéralisme. Persuadé que le travail multinational et la coopération restent les meilleurs moyens de relever les défis collectifs, le représentant a regretté qu'Israël aille depuis quarante ans à l'encontre de la légitimité internationale en occupant les territoires palestiniens et en prenant des mesures de coercition envers ses habitants, tout en refusant par ailleurs de placer ses installations nucléaires sous surveillance. La condamnation du terrorisme ne peut être faite sans que soient examinées au préalable ses causes profondes, a également fait remarquer le représentant. Il a déploré qu'en raison des intérêts particuliers, un recul se profilait dans la mise en œuvre, extrêmement lente, des Objectifs de développement du Millénaire. C'est notamment le cas dans le domaine des droits de l'homme et de la démocratie, qui nécessitent une vision claire et une volonté politique. En conclusion, la délégation yéménite a toutefois remercié le Secrétaire général d'avoir mis en place, dans le contexte de la réforme à venir, un groupe de travail chargé de présenter une vision des Nations Unies reflétant mieux la diversité des opinions.

M. ISAAC C. LAMBA (Malawi) a rappelé que la pauvreté en Afrique ne trouverait de solution que dans la pleine mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui a certes été appuyé par les Nations Unies, mais sans véritable soutien financier, a-t-il déploré. Ce sont les guerres qui provoquent crises alimentaires et pauvreté et qui menacent alors la paix et la sécurité, a-t-il souligné. S'agissant de la situation iraquienne, le représentant a estimé que la paix et la sécurité seraient difficile à obtenir sans le leadership des Nations Unies. Rappelant l'implication de l'ONU dans de nombreuses zones de conflit en Afrique, le représentant a indiqué que les Nations Unies, en collaboration avec les organisations régionales, étaient le gardien de la paix internationale. Par ailleurs, rappelant que l'Afrique subsaharienne comptait aujourd'hui 29,4 millions de personnes infectés par le VIH/sida, il s'est félicité de l'engagement des Nations Unies pour faire face à la pandémie. En

outre, le représentant a rappelé que son pays vivait dans la pauvreté extrême ce qui entrave la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire.

M. HJALMAR W. HANNESSON (Islande) a rappelé que, lors du débat général, le message le plus repris par les participants de cette 58^{ème} Assemblée générale réclamait une réforme du système de l'ONU, pouvant servir aux générations présentes et futures. Dans cette perspective, l'Islande appuie la proposition du Secrétaire général, de mettre en place un débat de haut niveau avec d'éminentes personnalités, susceptibles de proposer les recommandations nécessaires à l'avenir de l'Organisation. Ces réformes devraient porter sur le rôle et le statut de l'Assemblée générale, l'élargissement du Conseil de sécurité, et aussi sur l'amélioration des technologies de l'information. L'adoption de la Déclaration du Millénaire a toutefois constitué un pas important que l'ONU doit poursuivre et ajuster, a-t-il conclu.

M. PIERRE SCHORI (Suède) a estimé que cette session de l'Assemblée générale offrait une occasion unique d'engager des réformes au sein de l'Organisation. Saluant la désignation par le Secrétaire général d'un panel de personnalités éminentes chargé de faire des propositions relatives à la réforme, M. Schori a invité les États Membres à instituer un dialogue régulier et constructif avec ce panel. En attendant, a-t-il poursuivi, nous pouvons d'ores et déjà «revitaliser» les travaux de l'Assemblée générale et procéder à un échange d'idées au cours de la présente session. Cela requiert une certaine volonté politique, a admis le représentant, mais c'est là la garantie d'une plus grande visibilité et crédibilité de l'Assemblée générale dont les résolutions sont trop souvent sans portée réelle. Il importe par conséquent de redéfinir les domaines dans lesquels l'Assemblée devrait adopter des résolutions et cela impliquerait immédiatement une diminution de la charge de travail du Secrétariat. L'élargissement du Conseil de sécurité est également inévitable et essentiel, a dit ensuite M. Schori, prônant un processus de réforme tous les cinq à dix ans afin de tenir compte des changements dans la politique internationale. Enfin, s'agissant de la mise en œuvre des Objectifs de développement du Millénaire, M. Schori a annoncé que son Gouvernement avait présenté au Parlement un Projet de loi sur la politique de développement dont les principaux objectifs sont la cohérence et la nécessité de rendre des comptes.

M. IHOR SAGACH (Ukraine, au nom du Groupe GOUAM) a noté que trois ans après la Déclaration du Sommet du Millénaire, la crédibilité des Nations Unies ainsi que sa capacité à prendre la mesure des nouveaux défis mondiaux sont remis en cause. Les Nations Unies se sont divisées sur la question iraquienne en début d'année, mais il faut à présent aider le peuple iraquien; nous sommes responsables du destin de la nation iraquienne. Le représentant a émis l'espoir que le Conseil de sécurité prenne rapidement une résolution pour renforcer le rôle des Nations Unies en Iraq et il a rappelé que les pays du GOUAM ont déployé des troupes dans le Golfe persique. Il s'est félicité de l'initiative du Secrétaire général de créer un Groupe de haut niveau pour étudier le renforcement des Nations Unies. Par ailleurs, il a attiré l'attention de l'Assemblée générale sur les conflits gelés. La communauté internationale ne peut tourner le dos à ces questions qui peuvent avoir des conséquences irréversibles et il l'a exhorté à trouver des solutions à ces conflits. Dans le monde contemporain, l'environnement international est aussi important que le contexte économique national. Le représentant a souligné que deux pays membres du GOUAM –la Géorgie et la République de Moldova- sont membres de l'Organisation mondiale du commerce

(OMC), les autres, à savoir l'Ukraine, la République d'Azerbaïdjan et la République d'Ouzbékistan sont encore dans le processus d'accession. Il a demandé instamment à la communauté internationale de faciliter l'accession de ces Etats à l'OMC avec un traitement particulier. Par ailleurs et en conclusion, le représentant a demandé le soutien de l'Assemblée générale pour rendre hommage aux victimes de la famine en Ukraine. En outre, il a demandé le soutien de toutes les délégations pour que les pays du GOUAM puissent obtenir le statut d'observateur à l'Assemblée générale.

M. AHMED TAHIR BADURI (Erythrée) s'est inquiété de la prolifération des armes de destruction massive, qui continuent de faire peser une grave menace sur la paix et la sécurité, autant que des armes conventionnelles sophistiquées, auxquelles recourent les régimes qui veulent en finir avec les rébellions armées. Une autre menace majeure est le terrorisme, qu'il serait inutile de combattre sans cependant s'interroger sur ses causes profondes. Tout en se félicitant de l'intention du Secrétaire général de se concentrer à l'avenir sur la prévention des conflits, la délégation érythréenne continue de penser que le maintien de la paix doit rester une préoccupation de l'Organisation. Par ailleurs, toute tentative de mettre en œuvre les Objectifs du développement du Millénaire doit prendre en considération les disparités régionales, dont souffre notamment l'Afrique, où la situation s'est détériorée. Si le problème de l'éradication de la pauvreté mérite une attention toute particulière, le rapport de l'OMS pour l'an 2001 indique clairement que la question de la santé publique est déterminante pour le développement des pays du tiers-monde, en particulier la pandémie du VIH/sida, contre laquelle une démarche globale et coordonnée est indispensable. Pour conclure, M. Baduri, reconnaissant les progrès accomplis dans le déploiement de l'assistance humanitaire, a affirmé que davantage devait être fait, et qu'il incombait aux Etats Membres de renforcer l'Organisation et de coopérer activement avec elle.

M. ADOLFO AGUILAR ZINSER (Mexique) a estimé que les résultats de l'application de la Déclaration du Millénaire étaient quelques peu mitigés. Sur la question du terrorisme, il a salué l'adoption unanime d'une résolution par l'Assemblée générale sur le fait que la lutte contre le terrorisme doit respecter les droits de l'homme. Présentant ensuite les actions de son pays dans l'application des Objectifs du Millénaire, le représentant a affirmé que le Mexique avait progressé en ce qui concerne la réduction de la pauvreté, la promotion du respect des droits de l'homme et la consolidation de la démocratie. Sur la question des réformes de l'Organisation, le représentant s'est dit d'accord avec la proposition du Secrétaire général de former un panel et a estimé nécessaire d'apporter un soutien politique aux réformes. S'agissant de l'Assemblée générale, il a jugé fondamental que cet organe dispose d'une capacité exécutive réelle et a estimé qu'elle devait se concentrer sur un ordre réduit de points -les plus importants aux yeux de la communauté internationale- au cours des sessions à venir. En ce qui concerne le Secrétariat, il a déploré que des groupes de pouvoirs ayant une autonomie excessive se soient créés. S'agissant du Conseil de sécurité, il a notamment estimé que s'il fallait prévoir une réforme du droit de veto, il ne fallait pas, par ailleurs, que plus de pays aient ce droit car il s'agirait d'une réforme anachronique.

M. TERUNEH ZENNA (Éthiopie) s'est félicité de la mise en place d'un Groupe de haut niveau d'éminentes personnalités, proposé par le Secrétaire général le

23 septembre dernier, et a estimé à son tour que la réforme était cruciale pour relever les défis contemporains. Dans leur ensemble, les Objectifs de développement du Millénaire sont loin d'être atteints, a-t-il dit, citant notamment la mortalité infantile encore largement élevée et les conséquences de la pandémie du VIH/sida. L'indice de développement humain est en déclin dans 21 pays, a poursuivi M. Zenna, et si nous voulons vraiment traduire en actions concrètes les engagements pris dans le cadre du Sommet du Millénaire et depuis cette rencontre, il est important de mobiliser 50 milliards de dollars supplémentaires chaque année. Les économies africaines doivent connaître une croissance minimum de 7% pour atteindre ces Objectifs de développement du Millénaire, a indiqué ensuite M. Zenna, plaidant pour une prise en compte des spécificités africaines au sein de la communauté internationale et insistant en particulier sur le développement des zones rurales qui représentent 85% de la population dans un pays comme l'Éthiopie.

M. KYAW TINT SWE (Myanmar) a affirmé que la suppression du trafic de drogue était une des grandes priorités de son pays, qui a initié un programme d'éradication totale de la drogue d'ici à 2014, sur la base d'un plan élaboré par les Nations Unies. L'autre grand défi à relever, et qui fait peser une menace aussi grande que la drogue ou le terrorisme, est la pandémie VIH/sida, a aussi dit le représentant, qui a exprimé sa satisfaction quant à la tenue de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida. Celle-ci a permis de réunir ensemble gouvernements, société civile, ONG et secteur privé, afin de trouver une réponse adéquate et rapide au problème posé, a-t-il poursuivi. D'un point de vue économique, le Myanmar a déclaré s'être engagé dans des activités de développement qui passent par la construction de routes, de ponts, d'écoles et d'hôpitaux, et l'introduction de méthodes agricoles modernes, qui ont touché environ 5,3 millions de personnes. Il a dépensé 500 millions de dollars américains pour créer les conditions suffisantes au développement durable, a déclaré le représentant, qui a par ailleurs rappelé que son pays avait été parmi les premiers à approuver l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

M. LUIS GALLEGOS CHIRIBOGA (Equateur) a déclaré qu'une réforme du système des Nations Unies était nécessaire mais qu'elle ne devait pas être limitée à une simplification des mécanismes et à la réduction des sujets à débattre. Le débat général doit redevenir la place où les chefs d'Etat et de gouvernement trouvent des solutions aux problèmes complexes de l'humanité dans un consensus général. La réforme du Conseil de sécurité devrait aller plus loin que la simple augmentation de ses membres, il faut le changer profondément parce que le monde a changé. Le Conseil économique et social devrait être capable de répondre à la vision d'un monde international. Nous sommes tous des citoyens du monde. Nous sommes six milliards de personnes sur terre dont la moitié se couche sans avoir à manger, ce qui n'est pas éthique. Le rôle des Nations Unies est de trouver la justice et l'égalité. La réforme ne devrait pas être retardée plus longtemps. Les grandes civilisations qui ont disparues ont disparues parce qu'elles n'ont pas su changer, a-t-il conclu.

M. MAGDI M. TAHA (Soudan) a affirmé qu'au nombre des réformes qui s'imposent pour atteindre les Objectifs de la Déclaration du Millénaire, celle du Conseil de sécurité est particulièrement importante. Sur cette question, il a insisté sur la nécessité d'élargir le nombre de membres permanents comme de non-permanents, et à rendre le fonctionnement du Conseil plus transparent et démocratique. Il a d'ailleurs

salué l'initiative de la Malaisie, qui préconise une restriction de l'exercice du droit de veto. Stigmatisant le fossé qui ne cesse de se creuser entre sud et nord, le représentant a souligné la nécessité impérieuse de créer des conditions plus équitables pour le commerce international afin de surmonter l'échec de Cancún. Il a également salué la mise en œuvre du NEPAD, qui constitue le cadre de développement de l'Afrique, tout en appelant à davantage d'actions concrètes. Par ailleurs, la situation du Groupe des pays les moins avancés mérite une attention spéciale et à ce propos, la délégation soudanaise s'est félicitée de la décision de créer un groupe de travail pour coordonner la mise en œuvre des programmes à destination de ces pays. Puis, joignant sa voix aux Etats qui réclament une conférence sur le terrorisme, M. Taha a rejeté les tentatives de lier le terrorisme à une religion en particulier. Enfin, il a annoncé qu'un accord global avait été conclu pour mettre fin à la fin de la guerre civile dans son pays.

M. PIO SCHURTI (Liechtenstein) a déploré le manque de volonté politique des Etats Membres et leur manque d'engagement. S'il y a une crise due à un seul Etat Membre, c'est à tous les autres de trouver la solution, a-t-il affirmé. A cet égard, il a jugé essentiel de renforcer le multilatéralisme, pour faire face au risque que les ennemis, eux, s'organisent et coopèrent pour rendre le terrorisme plus efficace. Par ailleurs, il a estimé que la crise autour de la guerre en Iraq ne se terminerait pas si les Etats Membres continuaient à travailler de la même manière. Sur la question des réformes, et notamment celle du panel, il a estimé qu'un groupe d'éminentes personnalités permettrait certainement d'apporter un nouveau regard sur les solutions pour améliorer le fonctionnement de l'Organisation, étant entendu cependant qu'aucun groupe ne pourrait prendre de décision au nom des Etats Membres. Par ailleurs, il a déclaré que les Objectifs de développement du Millénaire nous rappelaient combien la pauvreté représentait une véritable menace pour la paix et la sécurité. Les résultats obtenus dans ce domaine reposent sur la volonté des Etats Membres de respecter le consensus international et leurs engagements, a enfin déclaré le représentant.

M. ISIKIA R. SAVUA (Fidji) a estimé que les menaces actuelles à la sécurité mondiale ne se limitent pas aux zones de crise, elles touchent tous les pays. Le représentant a noté que les Objectifs de développement du Millénaire étaient un bon point de départ pour combattre le terrorisme. Atteindre ces objectifs pourrait relever la qualité de vie dans les pays les moins avancés et par là même couper les racines aux conditions économiques et sociales défavorables afin d'en limiter les conséquences qui permettent au terrorisme de s'épanouir. Changer ces situations d'adversité en les remplaçant par un environnement socioéconomique favorable fera plus que satisfaire les engagements mondiaux pris lors des Conférences et Sommets de la décennie précédente pris à Rio et réaffirmés à Johannesburg. Réaliser les Objectifs de la Déclaration du Millénaire nous aiderait à réorganiser ce que la mondialisation a désorganisé en créant des déséquilibres économiques. Ces déséquilibres sont la recette la plus sûre pour créer des conflits internes, ainsi que le terrorisme et la déstabilisation. Le représentant a remarqué qu'une certaine léthargie s'était manifestée dans l'Organisation au cours des dernières décennies dans le domaine des opérations de maintien de la paix. Construire la paix et la sécurité doit se faire en construisant la confiance entre les Nations, a-t-il déclaré.

M. LEBOHANG K. MOLEKO (Lesotho) a indiqué que la Déclaration du Millénaire, adoptée il y a trois ans, a montré que la communauté internationale avait mis

le cap sur de justes objectifs. Mais leur réalisation est restée jusqu'ici insaisissable à cause du manque de visées politiques et de l'existence du protectionnisme. Le plus difficile de ces objectifs a sans doute été le combat contre le VIH/sida, la malaria et les autres maladies infectieuses, et cela en raison de la pauvreté. Son pays s'est félicité de la création d'un Fonds global pour le VIH/sida, qui représente un immense espoir pour les nations concernées par ce fléau. Ainsi, si son gouvernement a pour sa part développé des stratégies pour vaincre la pandémie, ses moyens sont demeurés limités, a-t-il indiqué. «Vous, les voisins, qui disposez d'eau, vous devez venir nous aider à éteindre le feu qui brûle nos maisons», a déclaré le représentant avant de rappeler que l'autre grand défi à relever et qui figure dans la Déclaration du Millénaire sera de diminuer la proportion de gens qui vivent avec moins d'un dollar par jour.

Mme JANUSZ STANCWYK (Pologne) a réaffirmé l'attachement de son pays aux principes et Objectifs de la déclaration du Millénaire et encouragé les Etats Membres non seulement à soutenir le processus de réformes exposé dans les Rapports du Secrétaire général, mais aussi à chercher de nouvelles idées et concepts pour progresser dans la mise en œuvre de la déclaration du Millénaire et le renforcement du multilatéralisme. Par ailleurs, la Pologne soutient la proposition d'établir un Groupe de haut niveau de personnalités éminentes pour examiner le rôle de l'action collective contre les défis sécuritaires et revoir le fonctionnement des organes des Nations Unies. La représentante a par ailleurs insisté sur l'urgence qu'il y avait pour les commissions de l'Assemblée générale à examiner la réforme en priorité et, à cet égard, elle a favorisé l'adoption d'un programme budgétaire révisé pour la période 2004-2005 qui soutienne pleinement la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et du processus de réforme. Elle a enfin ajouté que l'Assemblée générale devait revitaliser ses travaux, afin d'accroître son rôle politique dans le débat mondial.

Droits de réponse

Le représentant de la République populaire démocratique de Corée, à propos de la question du nucléaire dans la péninsule coréenne, a déploré que le Japon ait essayé de déclencher la pression internationale sur la RPDC à ce sujet et il a estimé que le ralliement du Japon à la position des Etats-Unis montrait clairement sa volonté d'envahir la RPDC. Pas même les Nations Unies ne peuvent protéger les nations faibles d'une super puissance, a affirmé le représentant qui a estimé que le Japon voulait pêcher en eau trouble dans les relations RPDC/Etats-Unis. Il est impossible pour la RPDC de croire que le Japon tient tant à améliorer ses relations avec nous, a-t-il ajouté, appelant le Japon à se débarrasser de la mauvaise habitude de trahir ses partenaires dans le dialogue.

Le représentant d'Israël, a estimé que son pays n'avait fait qu'exercer son droit à la légitime défense en Syrie. Il a réagi aux commentaires de certaines délégations qui ont condamné Israël alors que les mêmes n'élèvent pas la voix quand des innocents sont victimes du terrorisme sur le territoire d'Israël, ce qui montre le système de deux poids deux mesures qui règne dans cette Assemblée. Pour permettre à la Feuille de route d'aboutir, nous ne pouvons pas laisser des Etats mettre à mal la sécurité en Israël en hébergeant des terroristes, a-t-il conclu.

Le représentant du Japon a affirmé que l'intérêt que portait son pays à l'égard de la question du nucléaire coréen relevait aussi de la sécurité japonaise et que, pour cette raison, son pays ne pouvait rester silencieux à ce sujet. S'agissant de la déclaration de Pyongyang, le représentant a affirmé que son pays avait effectivement bien l'intention de trouver une solution globale sur toutes les questions qui l'opposent à la RPDC, notamment celles relatives au nucléaires ainsi que la question des enlèvements.

La République arabe syrienne a regretté que le délégué d'Israël ait condamné tous les pays qui ont dénoncé l'agression ayant frappé un village syrien. Cela veut dire que ceux qui s'opposent à cette agression sont contre eux. Il a par ailleurs regretté d'avoir à réagir aux fausses déclarations faites par le représentant israélien. Le souci du délégué israélien à vouloir faire la paix est difficile à croire, quand on voit la guerre que mène son gouvernement aujourd'hui, a-t-il ajouté. Le rapport du Secrétaire général souligne pourtant la souffrance de 1,3 millions de personnes dans les territoires occupés. Israël ne connaît que la guerre et la violence et l'exporte dans les pays voisins, a ajouté le représentant. La seule solution est la paix, et des choix stratégiques ont été faits à cette intention, mais Israël continue de contrevenir aux résolutions 242 et 338, à l'Accord de Madrid et au principe de la «terre contre la paix». Personne n'a le droit de faire de fausses allégations. Je voudrais rappeler que tout le monde sait que la démocratie israélienne n'a pu faire élire que des criminels comme dirigeants. Est-ce que l'occupation n'est pas la pire des agressions? Est-ce qu'Israël aurait le courage de faire rentrer les réfugiés palestiniens? s'est-il interrogé.

Le représentant de la République populaire démocratique de Corée, a demandé au Japon s'il était bien vrai que les autorités japonaises parlaient haut et fort d'attaques préventives envers la RPDC et s'il était bien vrai qu'elles relançaient le militarisme et qu'elles avaient entrepris de réviser leur constitution à ce titre? En outre, il a affirmé que le Japon engageait des terroristes pour tirer sur les Coréens qui se trouvent au Japon, entravait leurs activités commerciales, ce qui risque de nous conduire au point de rupture entre nos deux pays, a-t-il estimé. Il n'y aura pas de normalisation des relations entre nos deux pays tant que le Japon n'aura pas dédommagé la RPDC et n'aura pas arrêté ses agressions à l'égard de notre pays, a conclu le représentant.

Le représentant d'Israël a commenté la réponse du représentant de la Syrie qui a déclaré qu'Israël avait attaqué un village pacifique: ce qui serait amusant si ce n'était attristant, s'est-il indigné. La Syrie accueille et fournit l'appui logistique à toute une série de groupes terroristes notoires. Le Secrétaire général du Jihad islamique opère depuis Damas et bénéficie de l'immunité. La Syrie donne des formations au Hezbollah, au Hamas et au Jihad islamique. La Syrie a facilité et dirigé des actes terroristes en fournissant tous les moyens pour commettre des actes terroristes, notamment en permettant d'utiliser le téléphone et Internet depuis Damas. La Syrie a facilité le transfert d'armements à la République islamique d'Iran. Ce ne sont que des exemples de la complicité de la Syrie avec les terroristes. La Syrie porte la responsabilité criminelle de ces actes, elle en est complice, a conclu le représentant d'Israël.

Le représentant du Japon a affirmé que le représentant de la RPDC avait fait des allégations fausses sur la prétendue révision de la constitution pour notamment entreprendre des démarches militaires. S'agissant des associations, il a affirmé que si

elles respectaient la loi, elles pouvaient agir librement au Japon, mais si elles contrevenaient à la loi, elles seraient punies comme toute association, coréenne ou non.

Le représentant de la République arabe syrienne aurait préféré éviter la polémique, mais l'allusion du délégué israélien au loup déguisé en berger l'oblige à répondre, a-t-il expliqué. Il s'est demandé combien d'arabes doivent encore mourir, citant à cet égard un article du journal israélien Marif, qui affirme que des enfants arabes se sont vus insultés dans un lieu public aux cris de «Mort aux arabes!», l'article confirmant que cela arrivait souvent. Le rabbin Goldstein a décrit par ailleurs le Premier Ministre israélien comme une mauvaise personnification du sionisme. La terreur israélienne n'a pas de limites et vise tous les pays de la région, au détriment de toutes les résolutions. Dans le cas du Hezbollah, dans une lettre du Conseil de sécurité en réponse aux allégations israélienne, la Syrie a pourtant clairement indiqué que le Gouvernement israélien savait que ce groupuscule était appuyé par le Liban et n'avait rien à voir avec la Syrie. Il y a en Syrie plus de 500 000 personnes qui ne sont pas des terroristes et qui veulent simplement rentrer chez eux, a conclu le représentant.

* *** *